

Réunion de la commission terrain du 22 janvier 2025 en présence d'Emmanuel Coulon, Monique Trotel, Marc Bonnaud, Hugues Morineau, Yvan Rondot

Outre l'état général du terrain, l'objet principal de cette réunion concerne les futures collaborations entre l'Association et la Direction du Golf en vue de le préparer au mieux pour les événements à venir.

Dans un premier temps il est envisagé que l'Association puisse mobiliser une quinzaine de membres (voire plus), assistés d'une équipe de jardiniers, pour la remise en état de l'ensemble des bunkers. Ces interventions devraient avoir lieu les troisième et quatrième semaine de mars ainsi que la première et troisième d'avril. A ce propos, il a été suggéré que certains bunkers de fairway, voués à la disparition, puissent plutôt être classés "waste bunker", c'est à dire zone de rough sablonneuse.

En ce qui concerne l'état général du parcours, si l'on exclut les conditions atmosphériques, le souci majeur actuel est l'invasion par les taupes. Compte tenu des nouvelles normes, il est quasiment impossible d'éradiquer le phénomène chimiquement et de ce fait il est envisagé l'intervention d'un taupier professionnel. Pour l'instant le passage régulier de hermes devrait faciliter le travail des robots. Ces derniers, bien que leur mise en œuvre soit plus compliquée que prévue, ont commencé à démontrer leur efficacité.

Sur l'entretien en général :

L'équipe de jardiniers devrait être renforcée à partir du 15 mars.

Pour permettre un meilleur entretien, les dates d'intervention des équipes sont désormais définies à l'année et immuables.

Le carottage aura lieu la deuxième semaine d'avril et la quatrième semaine d'août.

Tous les mercredi les jardiniers procéderont à un entretien particulier notamment celui des greens. A cet effet il sera demandé aux joueurs de respecter les équipes sur le parcours. Ces interventions étant nécessaires à la qualité du terrain.

A cet effet il est prévu que nous communiquions auprès des membres de l'Association et du Club en général, afin de leur demander de respecter ces consignes. Nous en profiterons pour rappeler les règles fondamentales concernant le remplacement des divots, le relevage des pitches et autre ratissage des bunkers.

Ces règles pourraient être également rappelées sur les cartes du parcours distribuées aux joueurs.

Nous sommes convenus de nous revoir en avril pour reprendre le point trimestriel de l'état du terrain et de l'avancée des travaux.